

COMMISSION PERMANENTE

Séance du 22 juillet 2008

CP 08/07-12

ENVIRONNEMENT NUMERIQUE DE TRAVAIL

L'Assemblée départementale a approuvé lors de sa séance du 21 février 2008 le projet de déploiement de l'Environnement numérique de travail dans les collèges en partenariat avec le Rectorat, le Conseil Régional ainsi que les Conseils Généraux de l'Ariège, de l'Aveyron, du Gers, du Lot, des Hautes Pyrénées et du Tarn.

A cet effet, une convention de partenariat et une convention de groupement de commandes avec ces partenaires ont été signées.

Par la suite, les membres du groupement de commandes se sont réunis quasi-hebdomadairement pour élaborer le cahier des charges des prestations attendues.

En effet, dans le cadre de cette généralisation deux consultations ont été lancées sous forme d'appel d'offres ouvert européen pour la réalisation des prestations :

- assistance à maîtrise d'ouvrage relative à la mise en oeuvre et l'exploitation d'une plate-forme d'environnement numérique de travail en Midi-Pyrénées,
- mise en oeuvre et exploitation d'une plate-forme d'environnement numérique de travail en Midi-Pyrénées.

La Commission d'appel d'offres du groupement de commande a procédé à l'ouverture des plis le 22 avril et a par la suite, après examen du rapport d'analyse, lors de la Commission d'appel d'offres réunie le 3 juin procédé au jugement des offres.

➤ Marché d'assistance à maîtrise d'ouvrage

ENTREPRISES	MONTANT TTC	CLASSEMENT GENERAL
CONSUL'TIC (09)	1 147 686 €	2
OLKOA (38)	594 711 €	4
INEUM CONSUL'TING (92)	999 405 €	1
ATOS ORIGIN (92)	1 508 135 €	3
AKKA TECHNOLOGIES (75)	1 621 237 €	5

La Région Midi-Pyrénées ayant été désignée comme mandataire du groupement de commande, elle est donc titulaire de ce marché et a, à ce titre, procédé à son attribution à la société INEUM CONSULTING.

➤ **Marché de mise en oeuvre et exploitation**

Ce marché de déploiement traité à prix mixtes, sera conclu pour une durée de 4 ans à compter de sa notification.

Ce marché comprend une partie globale et forfaitaire et une partie à bons de commande.

MONTANTS EN TTC				
Entreprises	de la partie globale et forfaitaire	de la partie à bons de commande	Total	Classement général
IBM FRANCE (92)	1 138 233,20 €	2 655 598,40 €	3 793 831,60 €	1
Orange Business Services (75)	1 794 022,72 €	2 519 269,95 €	4 313 292,67 €	2

La Région, mandataire du groupement de commande, est titulaire de la partie globale et forfaitaire. Elle a donc procédé à l'attribution de cette partie du marché à la société IBM France.

Par contre chaque membre du groupement est titulaire de la partie à bons de commande qui donne lieu à la signature d'un marché distinct.

Là aussi, après examen du rapport d'analyse, la Commission d'appel d'offres a décidé d'attribuer le marché à IBM France.

Cette formule à bons de commande engage notre collectivité sur le montant minimum de 29 000 € correspondant aux deux établissements engagés la première année à savoir, le collège Flamens à Castelsarrasin et le collège Vercingétorix à Montech.

En conséquence, je vous serais obligé de bien vouloir délibérer et, le cas échéant :

- m'autoriser à signer le marché à bons de commande d'un montant minimum de 29 000 € TTC et maximum de 95 000 € TTC avec la société IBM France pour une durée de 4 ans à compter de sa notification.

- m'autoriser à solliciter les subventions pour ce projet ENT au titre du FNADT et du FEDER.

**EXTRAIT du REGISTRE des
DELIBERATIONS de la COMMISSION PERMANENTE**

Séance du 22 juillet 2008

CP 08/07-12

ENVIRONNEMENT NUMERIQUE DE TRAVAIL

**DECISION de la COMMISSION
PERMANENTE**

Vu le rapport de Monsieur le Président,

Vu la délibération du Conseil général du 20 mars 2008 portant délégation d'attributions à la Commission permanente,

Vu la délibération de l'Assemblée départementale du 21 février approuvant le projet de déploiement de l'Environnement numérique de travail dans les collèges en partenariat avec le Rectorat, le Conseil Régional ainsi que les Conseils Généraux de l'Ariège, de l'Aveyron, du Gers, du Lot, des Hautes Pyrénées et du Tarn,

Vu la convention de partenariat et la convention de groupement de commandes signées à cet effet avec les partenaires concernés,

Vu la décision de la commission d'appel d'offres réunie le 3 juin 2008,

Après en avoir délibéré,

LA COMMISSION PERMANENTE :

Marché d'assistance à maîtrise d'ouvrage

- Prend acte que la région Midi-Pyrénées, désignée comme mandataire du groupement de commande et donc titulaire de ce marché, a attribué ce dernier à la société Ineum Consulting ;

Marché de mise en oeuvre et exploitation : ce marché comprend une partie globale et forfaitaire (dont la région est titulaire) et une partie à bons de commande (dont le département est titulaire)

- Prend acte que la région mandataire du groupement de commande et titulaire de la partie globale et forfaitaire , a attribué cette partie du marché à la société IBM France ;
- Autorise Monsieur le Président à signer le marché à bons de commande d'un montant minimum de 29 000 € TTC et maximum de 95 000 € TTC avec la société IBM France pour une durée de 4 ans à compter de sa notification ;
- Autorise Monsieur le Président à solliciter les subventions pour ce projet ENT au titre du FNADT et du FEDER ;
- Précise que cette formule à bons de commande engage le département sur le montant minimum de 29 000 € correspondant aux deux établissements engagés la première année à savoir, le collège Flamens à Castelsarrasin et le collège Vercingétorix à Montech.

Adopté à l'unanimité.

Le Président,